



Garde alternée Vacances 2019

Par **dyl**, le **09/01/2019** à **13:27**

Bonjour !

Mon compagnon a une petite fille de 4 ans et il en avons la garde une semaine sur deux. En faisant le calendrier de l'année à venir pour avoir une vision large je me rends compte d'un soucis dont je ne trouve aucune informations en parcourant les forums / sites de droit.

En suivant la convention de divorce il est stipulé que la 1ère moitié des vacances scolaires se fait chez l'un et la 2ème chez l'autre. Aucun soucis jusque là mais ça coince pour les vacances d'été.

Suivant le calendrier, la mère a la petite la dernière semaine de juin : du vendredi 28/06 après l'école jusqu'au vendredi 05/07 (où nous la récupérons après l'école en temps normal). Sauf que début des vacances débute le Samedi 6/07 et qu'elle a cette année la 1ère semaine des vacances.

Ma question est la suivante : Est-il possible qu'elle ai 3 semaines consécutives la petite ?

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Bonne journée et bonne année.

Par **morobar**, le **10/01/2019** à **07:04**

Bonjour,

Soit on respecte les termes du jugement, soit on refuse de présenter, à ses risques et périls,

l'enfant, soit on retourne devant le JAF.
Mais a priori mieux vaut respecter les termes du jugement.